



**IMT Nord Europe**  
École Mines-Télécom  
IMT-Université de Lille

H.E. António **GUTERRES**  
Secrétaire général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

Douai, le 05 novembre 2021

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous confirmer que IMT Nord Europe soutient les Dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts consentis par notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des dix principes et nous engager aux côtés du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai de *deux ans maximum* à compter de notre date d'adhésion, et par la suite *tous les deux ans*, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Je vous prie d'agréer mes plus respectueuses salutations.

**Alain SCHMITT**

Directeur d'IMT Nord Europe

Douai, le 13 novembre 2009

Le Directeur

à

Monsieur **BAN KI-MOON**  
Secrétaire Général de l'Organisation  
des Nations Unies  
NEW YORK – NY 10017

Réf. : N°2009/107-KA/BS

Objet : déclaration de soutien aux principes du Global Compact

Monsieur le Secrétaire Général,

Je vous informe par la présente que l'Ecole des Mines de Douai soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Je vous exprime ma volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et je m'engage à les intégrer dans la stratégie de développement de l'Ecole, dans sa formation, sa recherche, sa culture, ses valeurs et ses pratiques.

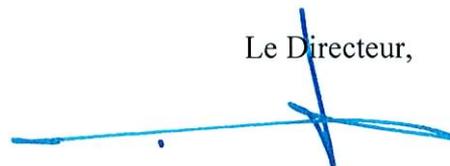
Je m'engage également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et en informer le personnel et les élèves, les parties prenantes, les partenaires privés et publics de l'Ecole.

Dans une logique de responsabilité et de transparence, je rendrais publics les résultats des actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial grâce à une Communication sur le Progrès (Communication on Progress – CoP) la première fois dans les deux ans après avoir rejoint le Pacte Mondial et ensuite, chaque année.

Vous trouverez, ci-joint, des informations générales sur l'Ecole ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression des mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Directeur,



**Jean-Claude DURIEZ**